

AXEL IMMOBILIER

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRE DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MAISONS & APPARTEMENTS	PRIX DE VENTE	TAUX D'HONORAIRE TTC (en % du prix de vente)
	Au-delà de 500 001€	5.0%
	De 300 001€ à 500 000€	6.0%
	De 0€ à 300 000€	7.0%

Parking / Garage	Honoraires TTC sur le prix de vente	4 000€
------------------	-------------------------------------	--------

Terrain à bâtrir	Honoraires TTC sur le prix de vente	10% Montant minimum de 5 000€
------------------	-------------------------------------	----------------------------------

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

**EXEMPLE pour un appartement avec un prix de vente de 740.000 €,
le montant des honoraires se décompose comme suit :**

- 0 à 300.000 € : 7,0 % soit : 21.000 € TTC
- 300.001 à 500.000 € : 6,0 % soit : 12.000 € TTC
- 500.001 à 740.000 € : 5 % soit : 12.000 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRE : 45.000 € TTC**

ROSIER MODICA

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

PITANCE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

AGENCE MOZART

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

CAZALIÈRES & ARDOUIN

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GARRAUD MAILLET

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

CABINET GARRAUD MAILLET • Société par Actions Simplifiée (à associé unique) au capital de 924 000 € • 24, rue de Prony 75017 PARIS • Tél. 01 53 42 33 33 • info@garraud-maillet.fr • www.oralia.fr • Siren 330621327 RCS de Paris • APE 6832A • Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, Syndic de copropriété N° CPI 7501 2016 000 013 196 délivrée par la CCI de Paris Ile de France • Garantie financière C.E.G.C. 59, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris • Assurance Responsabilité Civile Immobilière ZURICH INSURANCE EUROPE AG 112, avenue de Wagram 75017 PARIS • N° TVA intracommunautaire FR 96330621327 • Mandataire intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias N°19004902(www.orias.fr) • Soumise au contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS92459 75436 PARIS Cedex 09 – Tél 01 49 95 40 00 - http://acpr.banque-france.fr/accueil.html)

Les éventuelles réclamations en matière d'assurances sont à adresser au siège social ou à l'adresse mail reclamations-assurances@oralia.fr

La société ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société.

LECASBLE & MAUGÉE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

LESCALLLIER

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

MAURY-SCHWOB

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

NICOLAS & CIE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

PIERRE PLISSON

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

FAURE IMMOBILIER

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRE DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRE TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%
Stationnement	Forfait 2 500 €

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRE TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%
Stationnement	Forfait 2 500 €

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un bien au prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRE : 10.050 € TTC**

FAY & CIE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GÉRANCE LITTRÉ

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GIGNOUX LEMAIRE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%
Stationnement	Forfait 2 500 €

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%
Stationnement	Forfait 2 500 €

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un bien au prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GIGNOUX LEMAIRE • Société par Actions Simplifiée au capital de 240 000 € • 2, rue Alexandre 1er de Yougoslavie 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 85 77 44 • info@gignouxlemaire.fr • www.gignouxlemaire.fr • Siren 057 501 975 RCS de Grenoble • APE 6832A • Carte professionnelle : Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, Syndic de copropriété N° CPI 3801 2016 000 003 323 délivrée par la CCI de Grenoble • Garantie financière C.E.G.C. 59, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris • Assurance Responsabilité Civile Immobilière ZURICH INSURANCE EUROPE AG 112, avenue de Wagram 75017 PARIS • N° TVA intracommunautaire FR 70057501975 • Mandataire intermédiaire en assurances inscrit à l'OrIAS N°19007300 (www.orias.fr) soumis au contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS92459 75436 PARIS Cedex 09 – Tél 01 49 95 40 00 - <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> • Les éventuelles réclamations en matière d'assurances sont à adresser au siège social ou à l'adresse mail reclamations-assurances@oralia.fr • La société ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte da

HENRAT & GARIN

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

HENRAT ET GARIN • Société par Actions Simplifiée (à associé unique) au capital de 50 024 € • Siège social : 7 bis, rue Dupont des Loges 75007 PARIS • Tél. 01 45 48 81 63 • info@henratgarin.fr • www.oralia.fr • Siren 582 028 833 RCS de Paris • APE 6832A • Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, Syndic de copropriété N° CPI 7501 2016 000 011 330 délivrée par la CCI de Paris Ile de France • Garantie financière C.E.G.C. 59, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris • Assurance Responsabilité Civile Immobilière ZURICH INSURANCE EUROPE AG 112, avenue de Wagram 75017 PARIS • N° TVA intracommunautaire FR 84582028833 • Mandataire intermédiaire en assurances inscrit à l'OrIAS N°19006620 (www.orias.fr) soumis au contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS92459 75436 PARIS Cedex 09 – Tél 01 49 95 40 00 - <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> • Les éventuelles réclamations en matière d'assurances sont à adresser au siège social ou à l'adresse mail reclamations-assurances@oralia.fr • La société ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société.

ÎLE VERTE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%
Stationnement	Forfait 2 500 €

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%
Stationnement	Forfait 2 500 €

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un bien au prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

ILE VERTE IMMOBILIER • Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 € • Siège social : 22 bis, avenue Maréchal Randon 38 000 GRENOBLE • Tél. 04 76 51 50 50 • grenoble@ileverte.fr • www.oralia.fr • Siren 316 643 394 RCS de Grenoble • APE 6832A • Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce Gestion immobilière N° CPI 38012015 000001666 délivrée par la CCI de Grenoble • Garantie financière : C.E.G.C. 59, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris • Assurance Responsabilité Civile Immobilière : ZURICH INSURANCE EUROPE AG 112, avenue de Wagram 75017 PARIS • N° TVA intracommunautaire FR 76316643394 • Mandataire intermédiaire en assurance inscrit à l'Orias N°18004223 (www.orias.fr) soumis au contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS92459 75436 PARIS Cedex 09 – Tél 01 49 95 40 00 - <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html>) • Les éventuelles réclamations en matière d'assurances sont à adresser au siège social ou à l'adresse mail reclamations-assurances@oralia.fr • La société ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société.

COUTURIER

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

LAPIERRE DES DEUX RIVES

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

LEPINAY MALET

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

PIERRE & GESTION

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

BAGNÈRES & LÉPINE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

RÉGIE DE L'OPÉRA

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GELAS & CHOMIENNE

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GINON

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

BOFFY PONDEVAUX

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

MEILLANT ET BOURDELEAU

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

SICOV & OPTIM

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRE DE VENTE 2026

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRE TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRE TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €,

le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- MONTANT TOTAL DES HONORAIRE : 10.050 € TTC

SOGELEM

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

GRIFFATON & MONTREUIL

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	9.0%
De 100 001€ à 200 000€	6.0%
De 200 001€ à 400 000€	5.0%
De 400 001€ à 600 000€	4.0%
De 600 001€ à 800 000€	3.0%
Au-delà de 800 001€	2.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	9.5%
De 100 001€ à 200 000€	6.5%
De 200 001€ à 400 000€	5.5%
De 400 001€ à 600 000€	4.5%
De 600 001€ à 800 000€	3.5%
Au-delà de 800 001€	2.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 9,0 % soit : 4.500 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 6,0 % soit : 2.400 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 11.900 € TTC**

SOGIMAT

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	6.5%
De 100 001€ à 150 000€	4.5%
De 150 001€ à 200 000€	4.0%
De 200 001€ à 400 000€	3.5%
De 400 001€ à 800 000€	3.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7.0%
De 100 001€ à 150 000€	5.0%
De 150 001€ à 200 000€	4.5%
De 200 001€ à 400 000€	4.0%
De 400 001€ à 800 000€	3.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC**

SULLY GESTION

TRANSACTION BARÈME DES HONORAIRES DE VENTE 2026

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

MANDATS EXCLUSIFS	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	9.0%
De 100 001€ à 200 000€	6.0%
De 200 001€ à 400 000€	5.0%
De 400 001€ à 600 000€	4.0%
De 600 001€ à 800 000€	3.0%
Au-delà de 800 001€	2.0%

MANDATS SIMPLES	
PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	9.5%
De 100 001€ à 200 000€	6.5%
De 200 001€ à 400 000€	5.5%
De 400 001€ à 600 000€	4.5%
De 600 001€ à 800 000€	3.5%
Au-delà de 800 001€	2.5%

*Taux de TVA en vigueur 20% compris

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente. Barème additionnel par tranches cumulatives.

EXEMPLE pour un prix de vente de 140.000 €, pour un mandat exclusif, le montant des honoraires se décompose comme suit :

- 0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
- 50.001 à 100.000 € : 9,0 % soit : 4.500 € TTC
- 100.001 à 140.000 € : 6,0 % soit : 2.400 € TTC
- **MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 11.900 € TTC**

SULLY GESTION • Société par Actions Simplifiée (à associé unique) au capital de 40 703 € • 42bis, quai Henri IV / 1, rue Agrippa d'Aubigné 75004 PARIS • Tél. 01 44 54 21 55 • sullyinfo@sullygestion.fr • www.oralia.fr • Siège social : 42bis, quai Henri IV / 1, rue Agrippa d'Aubigné 75004 PARIS • Siren 327 562 062 RCS de Paris • APE 6832A • Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, Syndic de copropriété N° CPI 7501 2016 000 014 529 délivrée par la CCI de Paris Ile de France • Garantie financière C.E.G.C. 59, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris • Assurance Responsabilité Civile Immobilière ZURICH INSURANCE EUROPE AG 112, avenue de Wagram 75017 PARIS • N° TVA intracommunautaire FR 53327562062 • Mandataire intermédiaire en assurances inscrit à l'OrIAS N°19006395 (www.orias.fr) soumis au contrôle de l'ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest CS92459 75436 PARIS Cedex 09 – Tél 01 49 95 40 00 - <http://acpr.banque-france.fr/acceuil.html> • Les éventuelles réclamations en matière d'assurances sont à adresser au siège social ou à l'adresse mail reclamations-assurances@oralia.fr • La société ne détient aucune participation directe ou indirecte dans une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société.